

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX - GALERIE THERMALE



I Préambule

Contrexéville, commune thermale de 2923 habitants souhaite poursuivre son développement touristique et améliorer l'attractivité du parc thermal situé en cœur de ville. La commune souhaite favoriser l'implantation de commerces dans quatre cellules situées sous la galerie thermale.

La présente consultation a pour objet la location de ces locaux commerciaux vacants, propriété de la commune, situés galerie thermale.

II Objet de la consultation

L'objectif principal de la consultation est de pourvoir 4 locaux commerciaux vacants, appartenant à la commune.

Cette consultation vise ainsi à sélectionner des candidats apportant un projet structurant pour le tissu commercial et artisanal du territoire et ainsi renforcer l'attractivité du parc thermal.

III Description des locaux

Local 1 : cellule « 10 » - 22m²

Local 2 : cellule « 11 » - 22m² avec combles

Local 3 : cellule « 14 » - 22m²

Local 4 : cellule « 15 » - 22m²

Ces locaux ne sont pas desservis en eau. Ils seront mis à disposition en l'état. Les frais liés à l'ouverture du compteur ainsi que les consommations électriques sont à la charge du locataire.

IV Activités recherchées

Les locaux sont destinés à accueillir une activité commerciale ou artisanale de nature à contribuer à l'animation et à la diversification commerciale de la galerie thermale et qui devra être compatible avec l'usage de cet espace et ses abords (pas d'activités bruyantes ou générant une gêne pour les usagers type poussière par exemple).

Les activités souhaitées et envisageables sont les suivantes :

Commerce de livres et dérivés (neufs ou occasions)

Commerce de l'habillement, accessoires féminins et masculins

Artisan d'art

Espace d'exposition ou d'atelier (peinture, sculpture, céramique...)

Producteurs locaux

Sont proscrits les commerces de restauration, snack, métiers de bouche...

La Commune se réserve le droit d'éarter les activités qui ne relèveraient pas du champ commercial et artisanal.

Les commerces devront être ouverts durant la saison thermale, soit du 1^{er} avril au 31 octobre.

V Conditions de remise de la candidature

Dossier à constituer par les candidats :

Les personnes (physiques ou morales) souhaitant candidater devront déposer un dossier de candidature, comportant obligatoirement les pièces suivantes :

- Un extrait Kbis de la société ou projets de statuts dans le cas où la société serait en cours de création ;
- L'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;
- Une copie de la pièce d'identité du preneur
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire de Contrexéville ;

- Le projet d'activité commerciale ou professionnelle détaillé ;
- Le plan de financement du projet ;

a. Critères d'analyse des candidatures

Les dossiers devront être déposés impérativement complets.

Le jugement des candidatures sera basé sur l'analyse de la:

- Nature du projet,
- Motivation et garanties professionnelles du porteur du projet,
- Expérience dans le domaine d'activité proposé,
- Expérience en matière de gestion,
- Capacité d'investissement et de développement,

b. Modalités de remise de candidatures

Les dossiers seront impérativement remis, dans le respect des règles fixées par le cahier des charges de l'appel à candidature, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé avant le **vendredi 13 février 2026 – 17 heures** à l'adresse suivante :

**À l'attention de Monsieur le Maire
Mairie de CONTREXÉVILLE
75, rue Gaston Thomson
88140 CONTREXÉVILLE**

La candidature, présentée sous pli cacheté portera obligatoirement les mentions suivantes :

« Appel à candidature pour la location d'une cellule commerciale”

– NE PAS OUVRIR »

Les plis de candidatures pourront être remis par voie numérique à l'adresse : secretariat@contrexeville.fr.
Un récépissé sera envoyé.

VI Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements seront adressées par courriel ou par téléphone à Mme Agnès LAVANCIER, Directrice Générale des Services (agnes.lavancier@contrexeville.fr) 03.29.08.09.35 ou Mme Isabelle MERMET, responsable des Affaires Générales (isabelle.mermet@contrexeville.fr) 03.29.08.84.23

Date de parution du présent avis d'appel à projet : jeudi 29 janvier 2026

VII Abandon par la collectivité

La Commune de CONTREXÉVILLE se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de suspendre ou annuler le présent appel à projets et se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres reçues. Les candidats s'interdisant toute réclamation ou demande de dédommagement.